FAITS DIVERS,

Le Commerce libre entre les Etats-Unis et le Canada.—Nous apprenons avec une vive satisfacton que la chambre des représentants des Etats-Unis vient de passer le bill de M. Grinnell au sujet du *free trade*, et qu'il y a tout lieu de croire qu'il sera adopté par le sénat et deviendra loi. Voici les termes du bill:

" Bill pour admettre les articles de la production du Canada dans les Etats-Unis, sans droit, sur le même pied que les articles semblables de la production des Etats-Unis sont admis en Canada, libres de droit.

Qu'il soit statué par le sénat et la chembre des représentants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en congrès : Que quand le président des Etats-Unis fera sortir une proclamation portant que les articles ci-après énumérée de la crue ou de la production des Etats-Unis, sont admis dans la province du Canada par *la loi exempts de droits*: que des ce jour et après ce jour, les articles semblables, de la crue ou de la production de la province du Canada, seront admis dans les Etats-Unis exempts de droit, quand ils seront importés directement de la dite province, aussi longtemps que les dits articles énumérés seront admis dans la dite province du Canada des Etats-Unis, exempts de droit, à moins qu'il en soit autrement disposé par le congrès, savoir: les grains et *farines de toutes sortes*, les végétables, fruits, animaux, peaux, laines, suifs, viandes salées et fraiches, métaux de toutes espèces, bois de sciage et de charpente de toutes les sortes.

Nous espérons que la législature et le gouvernement de ce pays apprécieront les grands avantages qui devront résulter de cette loi et qu'ils se hâteront d'en profiter, en adoptant une mesure de réciprocité. Il serait fort à désirer aussi que le gouvernement américain fut prié d'admettre dans ses ports intérieurs les marchandises étrangères, n'étant pas le produit des colonies britanniques, aux mêmes taux de douane que celles importées à New-York. Si on importe des marchandises étrangères aux Etats-Unis par le St. Laurent, il faut payer 30 pour cent et si on les importe à quelque port de l'Atlantique, on ne paie que 20 pour cent. C'est une différence de 10 pour cent, très injurieuse au commerce du St. Laurent et qu'il faut faire disparaître. Le gouvernement américain parait trop bien disposé à adopter les principes du *free trade* pour refuser notre demande.

Une assemble'e monstre. *Ridiculus mus !*—La tentative de MM. Devlin & Cie., d'organiser *une assemblée monstre* lundi soir au Marché au Foin et d'y semer les germes d'une agitation Irlandaise a complétement échouée. Les irlandais respectables ne se sont pas laissé prendre par les grands mots écrits sur l'affiche : "*now or never*" "*fear not*" etc. Il n'y avait a vrai dire à cette assemblée monstre, que des curieux. Le maire de Montréal a bien fait de refuser la salle du Marché Bonsecours à des gens de cette farine. M. S. Bellingham, avocat, présidait la réunion. Nous ne pouvons expliquer la présence de M. B. dans ceite galère. Il faut qu'il ait bien envie de faire parler de lui. B. Holmes, écr., avait avec raison refusé d'y assister, puisque, a-t-il dit, des assemblées de ce genre ici ne peuvent rien pour adoucir les maux de l'Irlande et peuvent retarder la cause du bon gouvernement en Canada. Quant à ce célèbre M. O'Connor venu exprès de New-York pour prêcher *la sédition et la rébellion, il en a été pour ses frais* de voyage. Il n'a pas seulemant pu faire son discours puisque l'orage dispersa ses auditeurs. M. O'Connor est retourné à New-York, nous dit-on, parfaitement dégouté des irlandais du Canada, qui selon nous, ont montré leur bon sens en traitant avec mépris des gens comme MM. O'Connor et Devlin ainsi que leurs projets absurdes et chimériques.

M. L. Delorme a adressé la lettre suivante à la *Minerve* de lundi dernier.

M. le Rédacteur.—La division qui existe aujourd'hui quant à l'association des établisements Canadiens des Townships, devient tellement désagréables, que je crois devoir résigner comme membre du Comité central. On n'a de plaisir à travailler pour ses compatriotes, que lors qu'on ne se voit point restreint à ne travailler que pour un certain nombre. Puisse cette restriction bientôt disparaître, c'est le souhait ardent de.

L. Delorme.

Montréal, 17 juillet 1848.

Une réclamation apocryphe.—L'organe de M. Papineau a publié il y a quelques jours, et le *Canadien* s'est empressé de reproduire une correspondance en forme de réclamation, signée par cent et quelques personnes du comté de St. Maurice contre les rapports contenus dans quelques journaux et particulièrement dans la *Minerve*, sur l'assemblée du six juin dernier. Suivant les prétendus signataires de cette reclamation, toutes les correspondances et rapports sur ce sujet *qui ont* paru dans les autres journaux sont faux et mensongers et il n'y a de vrais que ceux publiés dans l'*Avenir* et le *Canadien* ! Nous nous attendions à cela de la part de la clique Papineau, qui est si franche, si honnête, si honorable dans tous ses procédés ? C'est fâcheux cependant pour le patron et les deux fidèles organes l'*Avenir* et le *Canadien* que cette *réclamation soit apocryphe. Plusieurs de* ceux dont les noms y figurent disent non seulement ne l'avoir jamais signée, mais n'en avoir jamais entendu parler, n'avoir pas lu les journaux en question, etc. ! ! !

Le gouvernement vient de faire savoir à M. Ogle R. Gowan, ci-devant M. P. P. pour le comté de Leeds, qu'il n'a plus besoin de ses services, comme Inspecteur des Péages sur les canaux du St. Laurent. Nos lecteurs savent sans doute que cette place avait été créée par l'Ex-Ministère pour récompenser M. Gowan de son zèle et de ses services. Cette place était parfaitement inutile, puisque les employés des Travaux Publics pouvaient remplir des devoirs de ce genre si besoin était. Le gouvernement actuel a donc fait son devoir, en la supprimant.

Un nouvel hôte.— Il y a maintenant dans le comté de St. Maurice une bête féroce, une lionne ou une panthère, qui jette la terreur et l'épouvante parmi les habitants. On la suppose échappée de quelque ménagerie américaine. Elle a déjà dévoré plusieurs animaux, moutons, veaux, porcs, etc. Depuis quelques jours elle s'est réfugiée dans un petit bois où elle a mis bas deux lionceaux.

M. Mitchell est rendu a la Bermude. Mais en conséquence de son état précaire de santé, il n'a pas été mis aux travaux forcés. Il a une *cabine* à bord du *Dromadary* où il est traité avec égard. Durant son passage d'Irlande il dinait tous les jours avec le capitaine du *Scourge*.

Accident.—Un irlandais du nom de John Dollan a été tué un de ces jours passés, par le tonnerre, à Chateauguay.

La saison.—Les pluies fréquentes que nous avons eu depuis quelque temps ont été très favorables à cette partie du pays. Les champs ont les plus belles apparences. L'avoine, l'orge et les pois sont on ne peut plus beaux. Le blé est très avancé et en bon ordre. On ne parle pas de la maladie parmi les patates. Il n'y a que le foin qui promette peu. Des autres parties du pays, les avis qui nous parviennent sont également encourageants.

Theatre-Royal. — M. Collins le célèbre comédien-irlandais est vraiment admirable à représenter les traits particuliers, la joyeuse humeur, l'esprit, les saillies piquantes et burlesques de caractère national. Ceux qui vont l'entendre en sont enchantés. M. Collins est d'ailleurs un excellent chanteur et danse à ravir. C'est plus qu'il ne faut pour amuser son monde.

Lac St. Pierre,—Son Excellence, le gouverneur-général a donné la réponse suivante à l'adresse du conseil de ville au sujet du creusement du lac St. Pierre.

" *M. le Maire et Messieurs.*—J'éprouve une bien grande satisfaction en recevant votre précieuse et intéressante adresse. Je concours entièrement avec vous dans l'appréciation que vous faites des aventages naturels de *la grande route de navigation* intérieure par le fleuve St. Laurent : et améliorée comme cette route l'a été par les magnifiques canaux maintenant ouverts, je ne puis douter qu'à une période très-prochaine, et sous un système libre et libéral de lois de navigation, la supériorité de cette voie sur toutes les autres,—communiquant de la mer dans l'intérieur de l'Amérique du Nord,—sera généralement et pratiquement admise.

Je n'hésite pas à exprimer mon opinion qu'il ne conviendrait pas à une population qui a tant fait pour rendre le grand fleuve du Canada très-profitable pour la navigation, de se permettre de s'arrêter dans son progrès à cause des quelques difficultés qu'il lui reste à surmonter pour perfectionner cette navigation ou de laisser un dûr fardeau peser sur le commerce, quand cela peut être empêché par un nouveau déboursé, dont le montant, sous son aspect le moins favorable, doit être peu considérable comparé à ses avantages certains.

Avec ces opinions je puis vous dire très-franchement de ne pas être découragés par les difficultés temporaires des finances qui empêchent de marcher présentement dans la voie des améliorations publiques. La pression qui accompagne la crise extraordinaire actuelle, a été l'ourdement sentie en Canada : Mais comparativement pas autant que dans la plupart des autres pays, puisque la tranquillité intérieure profonde dont jouit la province a son effet, celui de rétablir le crédit public et de laisser voir une perspective d'espoir qui me semble belle et *brillante plus que jamais*.

Je vous assure que sur le sujet important de votre adresse, aussi bien que sur toute autre, tendant à l'amélioration du pays, à l'avencement et au progres de son commerce vous pouvez compter sur ma co-opération constante et intéressée."

Madame Anna Bishop la célèbre Cantatrice est maintenant à Toronto. H. C. Elle doit bientôt venir à Montréal.

Bravos !—200,600 *personnes ont* passé le 4 juillet courant sur le chemin de fer de Portland à Yarmouth ! Voilà ce qui s'appelle encourager une nouvelle entreprise.

Un journal de St. Jean de Terre-Neuve nous apprend que les pêcheries d'en bas sont très abondantes cette année et que les pêcheurs feront fortune.

A une assemblée des habitans du village de Varennes, pour organiser le conseil municipal du dit village, tenue le 17 du courant, les messieurs suivants, *ont été élus conseillers*.

Joseph Ainse. père, écr., J. P. L. DeMartigny écr., Léon Hamel père écr., Joseph Monjeau écr., MM. Jean-Bpte. Beauchemin, Jean-Bte. malépart, Louis Lalmière.

Et ces Mrs. s'étant immédiatement assemblés ont élu Joseph Ainse écr., maire, et S. N. A. Archambeault, écr., Secrétaire-Trésorier.

MM. Elie Brien. Xavier Malépart et Ls. Ant. *Toussaint Brodeur, Cotiseurs et M. Charles Hiler* Inspecteur.

Brigandages.—Plusieurs crimes viennent de se commettre dans les environs des Trois-Rivières. Le 22 du mois dernier, un homme déguisé et armé d'un fusil est entré dans la demeure de M. Boison dans la baulieue, a mis en fuite deux femmes qui s'y trouvaient, et a enlevé £25 enfermés dans une commode.

Le 8 du courant, un crime plus noir a été commis au Cap de la *Magdeleine*. On a incendié la grange de M. Edouard Lacroix. Pendant la scène de désordre, les voleurs et les incendiaires entrérent dans la maison et volérent des hardes et une somme assez considérable.

Fausse Mesure.—Le Capitaine Wily de la Police a saisi hier *900 livres de pains qui n'avaient* pas la mesure requise.

Concert.—On annonce pour lundi prochain un concert à l'hôtel *Donegana*. Les *artistes sont* un M. Burke, un violon fameux et un pianiste eminent M. Hoffman.

Les journaux de Québec d'hier annoncent l'arrivée du steamer américain *Free Trader* de la ville de Michigan, avec une cargaison de 6,434 minots de maïs, consigné à J. H. Noad et Cie. Le *Free Trader* est le premier vaisseau venu à Québec de l'*Occident lointain* (Far West) et nous apprenons avec plaisir que son voyage a été des plus heureux. Ce vaisseau a laissé Michigan vendredi le 7 du courant, fesant un trajet de 2,360 milles en 11 jours.

Outre que le nom du batiment est de bon augure nous avons tout lieu d'espérer qu'il n'est que l'avant-garde d'un plus grand nombre de vaisseaux qui viendront prochainement apporter *directement à Québec les produits* de l'Ouest.

Canadien.

Emeute au quartier Champlain.—Une émeute sérieuse, qui a nécessité la présence des troupes dans ce quartier, a eu lieu avant-hier, vers huit heures du soir. Un conflit, qui menaçait d'être sanglant, s'est engagé entre la police et des matelots et un grand nombre de résidents qui s'étaient ameutés pour libérer de vive force un des hommes du *Tagus*, arrêté à la demande du capitaine de ce vaisseau. Heureusement les efforts de la police ont été suffisants, et les troupes rendues sur le terrain n'ont rien trouvé à faire.—*Idem.*

Noyé.—Avant-hier, un jeune enfant du nom de Thomas Austin, fils d'un employé du gouvernement en charge des magasins de l'Ile Ste. Hélène s'est noyé en tombant du haut d'un quai.

Le *NewBrunswicker* rapporte que deux messieurs *en Angleterre ont pris des parts* dans le chemin de fer de Saint-André et de Québec, au montant de £25,000, et que tout le fonds serait immédiatement sousent ; que l'argent serait versé de suite, et que l'on fixait déjà le temps en Angleterre, l'époque où ces travaux gigantesques atteindraient Woodstock.

Journal de Québec.

Nous avons lu dans l'*Avenir* un long document, qui est une requête du comité central de la colonisation de Montréal à Son Excellence le Gouverneur-Général. Nous n'avons pu en comprendre ni *le sans ni le but* tant *le style* en est incorrect et la phraséologie entortillée et obscure. Pas un seul des nombreux paragraphes de cette immense divagation sur la moralité de la colonisation, n'est français et compréhensible. Aussi, nous dit-on, l'administration n'ayant pu rien comprendre, dans son désir de favoriser amplement l'œuvre de la colonisation, s'est adressé ailleurs pour avoir des renseignements et des *faits*, et que M. O'Reilly a fourni un mémoire sur lequel a été basé le plan de colonisation.

La *renommée* attribue cette [requête,] œuvre informe, à la plume de M. Papineau. Nous ne voulons pas le croire, nous ne pouvons pas croire qu'un homme de la réputation de M. Papineau, fut l'auteur d'un document qui n'indique ni habilité, ni *praticabilité*, ni cette précision par laquel se distinguent d'habitude les intelligences superieures et les esprits positifs.

Nous donnerons prochainement des échantillons de cette merveilleuse incompréhensibilité que peuvent admirer les jeunes écrivains de l'*Avenir* qui par, le contact, ont pu s'initier aux caverneuses pensées de l'écrivain, mais elle ne le sera certainement pas parle lecteur, qui n'y pourra rien comprendre. *Journal de Québec.*

Naissance.

En cette ville, jeudi dernier, dans l'après-midi, Mme. Jérémie a mis au monde un fils.

MARIAGE.

En cette ville le 18 du courant, à l'église paroissiale, par Messire Fay, curé-d'office, J. E. Dorion, M. D., de Cooperville, N. Y., à Delle. Eléonore Perrault, de Québec.

Deces.

En cette, le 18 du courant, Julie-Alexina, deuxième enfant de M. Bruno Bienvenu. tailleur, âgée de 15 mois et 3 jours.

COLLEGE DE MONTREAL.

Les examens publics du Collége de Montréal commenceront le 25 du courant, et se termineront le 26, *par la distribution solonelle des prix. On ne sera admis* le mardi soir qu'avec une carte d'entrée.

La rentrée des classes est fixée au 19 septembre.

L. VILLENEUVE, ptre.
20 juil. Directeur du Collége.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

Les éxamens publics du Collége de l'Assomption auront lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre seances, deux chaque jours, une le matin, l'autre l'apres midi ; et l'ouverture des classes se fera le seize de septembre au matin.

J. B. DUPUY, Prêtre.
L'Assomption, 7 juillet 1848.

COLLÉGE DE STE. THÉRÈSE.

Les Exercices Littéraires de Ste. Thérèse se termineront le 26 du courant *après-midi* ; ensuite commenceront les vacances qui dureront jusqu'au 7 septembre.

DUCHARME, Ptre.
Ste. Thérèse, 13 juillet 1848.

COLLÉGE DE NICOLET.

Les Examens publics du Séminaire de Nicolet, auront lieu le 26 et le 27 du courant. La première séance commencera à 1 heure P. M., mercredi, le 26 ; la seconde à 8 heures A. M., jeudi, le 27. Les amis de l'éducation sont invités à *les honorer de leur présence*.

Les vacances commenceront le 27 après-midi, et se termineront le 19 septembre.

Nicolet, 13 juillet.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

Les Exercices littéraires du Col'ége de St-Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 Juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et dimie. L'exiguité du local ne permettant *pas d'admettre le public indistinctement* on ne recevra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.

Les parens et les amis de l'éducation sont spécialement invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte *d'admission qu'on se procurera* au Collége. Les vacances ne seront données que le 20 au matin.

3 juillet.

THEATRE ROYAL.

AVANT-DERNIERE SOIREE DE

M. COLLINS.

Ce soir, vendredi 21 juillet

Sera répresenté, la Comédie, intitulé :

THE IRISH ATTORNEY!

OR,

GALWAY PRACTICE IN 1770.

UNE DANSE FAVORITE

PAR MLLE. ST. CLAIR.

Après quoi la farce favorite de

TEDDY THE TILER;

La soirée se terminera par la farce de

BOX & COX.

Première loges 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Frary trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises.

Directeur............ M. Skerrett.
Directeur de la Scène.. M. A. Andrews.
Agissant Directeur..... M. DeWalden.

CANAL DE CHAMBLY.

Avis est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la cloture du CANAL de CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 21 jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics 8 juin 1848 } uj1 sept

MARCHANDISES NOUVELLES

Les Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils recoivent maintenant par le Caledonia, le Montréal, l'Albion et le Britannia," qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels, que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Regattas, Chapeaux de paille, et Tapisserie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

J. L. BEAUDRY, & Cie.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

5 mai.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

Un monsieur, qui touche parfaitement L'ORGUE désirerait trouver une place permanente en ville où à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Il se chargera de donner des leçons de PIANOS à domicile, ou se transportera chez les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage. On aura tous les renseignemens qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la *Revue Canadienne.*—qf

18 juillet 1848.

SOURCES

DE VARENNES.

Le propriétaire des Sources de Varennes à le plaisir d'annoncer a ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. Bernard de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médical.

M. BERNARD recevra de l'eau fraiche régulierement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraiche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées ; tout ordre pour laissé entre les mains de M. B. sera exécuté de suite.

Montréal, 23 Juin, 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU *ST. LAURENT* ET DE *L'ATLANTIQUE*,

Montreal, 3 Juillet 1848.

Les PROPRIETAIRES de PARTS dans le Capital de la COMPAGNIE du CHEMIN de FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me, VERSEMENTS de CINQ LIVRES courant par chaque part.

Le 7me Versement le ou avant le 1er d'Aout, le 8me versement le ou avant le 1er Octobre, le 9me Versement le ou avant 1er Décembre, le 10me Versement le ou avant le 1er Fevrier et le 11me Versement le ou avant le 1er Avril maintenant prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiemens aux Agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leurs conviendra le mieux pour la localité ou elles résident.

Par ordre,
THOMAS STEERS,
6 juillet Secrt et Trésorier.

RESTAURANT

COMPAIN,

PLACE D'ARMES,

PRÈS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL.

Mr. COMPAIN désire adresser ses plus sincères remerciments au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, et il assure ceux qui voudront bien le favoriser de leur visite qu'il n'omettra rien pour augmenter, s'il est possible, le comfort qu'on a bien voulu jusqu'à présent reconnaitre dans son restaurant.

M. Compain, par sa longue expérience se flatte qu'il donnera une *satisfaction générale* à ceux qui visiteront son établissement ; il a voyagé presque par tout le monde y compris les Indes Orientales, la Chine, où il a été chef de cuisine des gouverneurs généraux, des amiraux, etc., et ensuite dans deux batallions des brigadiers et dans plusieurs des *Clubs les plus célèbres* de Londres, où il a reçu l'assurance de sa capacité à tenir un restaurant sur un des meilleurs pieds.

Sa Carte contiendra journellement tout ce que la saison offre de plus exquis.

Il sera toujours prêt a servir des rafraîchissemens à des partis de vingt jusqu'à soixante personnes.

Les Pics-nics seront aussi servis à très court avis et dans le meilleur *style*.

Ses Vins, ses Liqueurs, sa Bierre seront toujours *du premier choix, étant toujours achetés à n'importe quel* prix, pourvu qu'ils soient de la meilleure qualité.

14 juillet

SOCIETE D'HORTICULTURE DE MONTREAL.

La prochaine EXHIBITION de cette SOCIETE', aura lieu MERCREDI, le VINGT-SIX du courant, dans la HALLE du MARCHE' BONSECOURS, Tous articles pour la compétition doivent être envoyés à la Halle, avant 10 heures le matin de l'Exhibition.

On peut se procurer les listes des prix avec les reglements de l'Exhibition, on s'adressant à Mr. Geo. Shepherd, rue Notre Dame ; Mr. Frothingham rue St. Paul ; et Mr. S. J. Lyman, Place d'Armes.

Les portes seront ouvertes au public à DEUX heures P. M.

COMITE D'ARRANGEMENT ;
GEORGE DESBARATS,
JAMES COOPER,
HUGH ALLAN,
GEORGE SHEPHERD,
JAMES FERRIER, Junr.

Montréal. 10 juillet 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE

JEAN-BTE. ROLLAND.

No. 24 Rue St. Vincent Montréal.

On trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

Montréal, 24 mai, 1848.

JOHN A. LECLERC,

MARCHAND DE CUIR

EN GROS ET EN DETAIL

No. 174, rue Saint-Paul,

Près de la Maison de Douane, porte voisine de B. Workman, Apothicaire,

MONTREAL.

N. B. Cuir de différentes sortes pour les Selliers et Cordonniers.—13 juin.—tm.

J. IRELAND,

GRAVEUR,

GRANDE RUE ST. JACQUES,

A côté de la Banque de l'Amérique du Nord,

MONTREAL.

Se charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traites, etc.

BUREAU EN HAUT.

4 mai, 1848.

MAGASIN DE CUIR

a bon marche.

EN GROS ET EN DETAIL,

ALLO & CORNELL,

Tanneur, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, *Cordonniers* et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6. PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront le Cuir et les fournitures de toutes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible

Pour de l'Argent Comptant.

Les Marchands de la Campagne sont priées de leur faire une visite avant d'acheter ailleurs,

annerie, Colborne-Avenue, }
Montréal, 12 mai 1848. }

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de pâtrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHE A FOIN

4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, [illegible], etc.—14 avril 1848.

PILULES VEGETALES ET VITALES

DU

DR. HALSEY.

COUVERTES DE SUCRE

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE, SIX BOITES POUR 6s. 3d.

L'Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont salutaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'obligent pas celui qui les prend à interrompre ses occupations.

Des lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'au Canada par les Pilules *sucrées* du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans *leurs maisons comme le plus sûr et le plus* salutaire remède contre la maladie. A cette saison de l'année où les chaleurs de l'été troublent le système et causent des *maladies bilieuses*, des *jaunisses*, des *teints jaunes*, des *pertes d'appetit*, des *dyspepsies*, des *faiblesses*, des *étourdissements*, des *fievres* et bien d'autres *maladies*. Les Pilules sucrée du DR. HALSEY sont impayables et guérissent promptement sans affaiblir le système.

DARTRE ROUGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE.

Dr. Halsey.

Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prenais deux le soir en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules agissaient très doucement sur les intestins, mais leur propriété purifiante doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une *maladie* qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage.

JACOB P. BRADY, M. D.
Frédericktown, 15 mars 1848.

Dr. Halsey.

Depuis plus de dix ans j'étais affecté de *Dypepsie* et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptômes de mes *anciennes souffrances*.

JAMES H. STOUALL.
Franckford. 15 juillet 1847.

Dr. Halsey.

Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une *mauvaise toux*, de *douleurs de poitrine* de débilité générale et de perte d'appetit. J'étais comme un véritable squelette et *depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre*. Deux semaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, en moins de sept semaines mon enbonpoint s'était augmenté de vingt-cinq livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité.

MARTIN CALDWELL.
Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTÉ PERSONNELLE.

Les *cosmetiques*, le *fard*, la *craie* ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la *beauté du corps et la douceur veloutée de la peau*. Les maux de tête, la perte de l'appetit, la langueur, la teinte jaune et maladivé du visage, les *boutons*, les *rousseurs* indications certaines de l'embarras de l'estomac et des intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules vitales et végétales du DR. HALSEY. Elles influent dans les veines un sang pur et vigoureux qui donne bientôt au visage ce *velouté*, cette *teinte rosée* qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur.

Agents en gros à la Pharmacie du Dr. Picault, No. 36, rue Notre-Dame au coin de la rue Bonsecours, et chez MM. J. S. Lyman et Cie., *Montréal*. J. Musson, Québec. Chs. Heath, Kingston. J. Keeman et P. Nourrie, Trois-Rivières. M. Mureau et Cie., St. Jean. A Dufresno, St. Athanase.

Les marchands de campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront au Dr. Picault, termes libéraux.—14 juillet, 1848.